

FORMATION CONTINUE DUSS & CU ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021 Avis aux candidats (Toutes filières confondues)

Le Doyen de la faculté des sciences juridiques économiques et sociales Agdal-Rabat, informe les candidats aux filières de formation continue au titre de l'année 2020-2021, que le lancement se déroulera comme suit :

1) Du 02 janvier 2021 au 20 janvier 2021 : Entretiens & inscriptions

- Le comité pédagogique de chaque filière prendra contact par mail avec les candidats pour fixer les modalités des tests ou entretiens d'accès.
- Après validations des candidatures et admissions, les participants doivent parachever leurs inscriptions en déposant les documents suivants au secrétariat du Décanat à la présidence de l'Université à Madinat al Irfane :
 - o Copies légalisées des diplômes
 - o 4 photos d'identité
 - o Copie de la CIN
 - o Reçu de paiement d'assurance fixé à la somme de 100 DH versée à ALBARID BANK sous l'identité bancaire suivante : RIB **3508100000000983544865**

Modalités de paiement des frais de scolarité :

- o Pour les DUSS : Chèque libellé au nom de la FSJES-Agdal du montant des frais de scolarité de l'année 2020-2021.
- o Pour les certificats : Chèque libellé au nom de la FSJES-Agdal du montant total des frais de scolarité.

2) 01 février 2021 au plus tard : démarrage des cours

le doyen de la faculté des sciences juridiques
économiques et sociales Agdal